



Collecte des résidus verts à Sainte-Marie Année 2009

Étant donné le succès des trois dernières années, le conseil de ville a décidé d'offrir à nouveau ce service aux citoyens cette année.

Donc, une collecte des résidus verts aura lieu **tous les mercredis dès 7 h le matin** pour les résidentes et résidents de Sainte-Marie en **zone urbaine et en zone rurale densément habitées**, et ce, du mercredi 20 mai au mercredi 4 novembre 2009 inclusivement.

Résidus verts acceptés

L'herbe (gazon), les feuilles, les résidus végétaux de cuisine, les résidus de taille déchiquetés, les sciures de bois, les résidus de jardin ou autres matières de même type.

Les matériaux à ne pas récupérer sont les viandes, les gras et huiles, les plantes nuisibles ou malades, les litières de chats et chiens.

Contenants acceptés

Les sacs de plastique pesant au maximum 25 kg ou les bacs roulants de couleur brune, spécialement conçus à cet effet. Ces bacs sont disponibles dans les commerces suivants : Unicoop Sainte-Marie, Matériaux Décoren et Canadian Tire.

Destination des résidus verts

Ils seront acheminés au site de compostage « Les Composts du Québec » à Saint-Henri pour en faire un compost réutilisable dans l'environnement.

L'environnement toujours prioritaire pour la Ville de Sainte-Marie

En 2006, 2007 et 2008, nous avons récupéré respectivement 324, 379 et 524 tonnes de résidus verts.

Merci à tous ceux et celles qui participeront à ce beau geste environnemental qu'est la récupération des résidus verts.

Bruno Gilbert, ing., dir.
Service de l'ingénierie

Pour information : (418) 386-2260